



DOSSIER UNIQUE
DE DEMANDE DE SUBVENTION
ASSOCIATIONS SPORTIVES
Année 2025

Nom de l'Association _____

A adresser à :
Ville d'Abbeville – **Service des Sports**

Au plus tard le 4 novembre 2024

Ce dossier peut également être téléchargé sur le site de la Ville d'Abbeville :
www.abbeville.fr

PRÉSENTATION DE VOTRE ASSOCIATION

Si au cours de l'année 2024, vous avez perçu une subvention de fonctionnement de la Ville d'Abbeville,
ne compléter que les informations nouvelles ou nécessitant une mise à jour.

Informations générales

Sigle.....

N° d'inscription en Préfecture N° de SIREN.....

Adresses :

Siège social.....

Adresse postale, si différente.....

N° de téléphone.....

E-mail de l'association.....

Représentants de l'association

Président Nom..... Prénom.....

Adresse.....

Téléphone..... E-mail.....

Trésorier Nom..... Prénom.....

Adresse.....

Téléphone..... E-mail.....

E-mail.....

Secrétaire Nom..... Prénom.....

Adresse.....

Téléphone..... E-mail.....

E-mail.....

Effectifs salariés

Nom du directeur.....

Nombre de salariés à temps plein.....

Nombre de salariés à temps partiel.....

Aide sollicitée pour l'année 2025

	Montant sollicité
Subvention de fonctionnement <i>(charges courantes de l'association)</i>	
Subvention promotionnelle (*) <i>(organisation de manifestations sportives) voir document à fournir ci-contre</i>	
Subvention exceptionnelle (*) <i>(exemple : acquisition de matériels > ou = à 500 €) voir document à fournir ci-contre</i>	
Montant total	

(*) Les subventions sollicitées doivent impérativement correspondre aux manifestations ou/et aux acquisitions de matériels qui interviendront au cours de l'année 2025, sous peine de non versement ou de reversement à la Ville de tout ou partie de la subvention obtenue.

Motivation de la demande (motifs, justification)

Subvention de fonctionnement.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Subvention promotionnelle.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Subvention exceptionnelle.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Adhésions

	Année 2023	Année 2024	Estimation pour 2025
Nombre d'adhérents			
Montant de la cotisation demandée aux adhérents (<i>selon catégories : jeunes, adultes, etc. – à préciser</i>).			
-			
-			
-			
-			
-			

Comptabilité

Pour les associations en disposant :

Nom & coordonnées de l'expert comptable.....

.....

.....

Nom & coordonnées du commissaire aux comptes.....

.....

.....

Dates de vos manifestations les plus importantes pour la saison prochaine (pour la réservation des salles, voir documents joints).....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

BUDGET - RESSOURCES DE L'ASSOCIATION

	BUDGET PRÉVISIONNEL		BUDGET 2024	
	2025 (€)		(€)	
	MONTANT	% BUDGET	MONTANT	% BUDGET
SUBVENTIONS				
- Ville d'Abbeville				
- Etat				
- Région				
- Département				
- Autres, précisez (Communauté de communes, etc.)				
COTISATIONS				
PRESTATIONS				
MÉCÉNAT-DONS				
DIVERS				
.....				
.....				
.....				
.....				
TOTAL				

L'association bénéficie-t-elle d'aides en nature ? OUI NON

Si oui, lesquelles : Par qui ?

Locaux mis à disposition
 Entretien, fonctionnement locaux
 Personnel mis à disposition

Prêt de matériel
 Autres prestations, précisez...

L'association bénéficie-t-elle d'une convention avec la ville ? : OUI NON

BUDGET - DEPENSES DE L'ASSOCIATION

	BUDGET PRÉVISIONNEL		BUDGET 2024	
	2025 (€)		(€)	
	MONTANT	% BUDGET	MONTANT	% BUDGET
FONCTIONNEMENT				
- Rémunérations personnel				
- Charges sociales personnel				
- Autres charges taxes/impôts				
- Frais de structure				
(Tél., assurances, fournitures ...)				
- Dépenses communication/publicité				
- Frais de relations publiques				
- Autres dépenses :				
.....				
.....				
.....				
.....				
.....				
.....				
INVESTISSEMENT				
.....				
.....				
.....				
.....				
.....				
.....				
TOTAL				

PIÈCES COMPLÉMENTAIRES À FOURNIR

Pour toutes demandes :

- Rapports présentés lors des Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires de 2024.
- Compte-rendu d'activités 2024
- Comptes annuels 2024 (bilan et comptes de résultat), sauf s'ils ont déjà été fournis à la Ville d'Abbeville.
- Attestation sur l'honneur fournie dans le présent dossier, dûment complétée, datée et signée.
- Coupure(s) de presse concernant l'association.
- Programme d'actions pour 2025.
- Situation financière prévisionnelle 2025 (*le montant de l'aide financière de la Ville d'Abbeville doit correspondre à la subvention sollicitée dans le présent dossier*).
- Pour les demandes de subvention à caractère exceptionnel relative à l'organisation de manifestations ponctuelles, un budget prévisionnel spécifique (en recettes et en dépenses).
- Pour les demandes de subvention à caractère exceptionnel relative à l'acquisition de matériels, devis détaillés.
- Attestation d'assurance, pour les associations occupant un local municipal.

En cas de modifications au cours de l'année 2024 ou si vous ne les avez jamais fournis à la Ville d'Abbeville :

- Statuts.
- Copie du récépissé de déclaration en Préfecture.
- Composition du bureau et du Conseil d'Administration.
- Relevé d'Identité Bancaire ou Postal.
- A fournir en cours d'année : nouvelle adresse, nouvelle composition du Bureau, nouvelle composition du Conseil d'Administration (en cas de changements).

Pour les associations sportives, joindre également :

- Nom des athlètes classés « haut niveau ».
- Classement des équipes au Niveau National, Régional ou Départemental.
- Classement de l'association au Niveau National.
- Nombre de sportifs engagés en compétitions ; Nombre d'adhérents loisirs.
- Calendrier des compétitions sportives auxquelles ont participé les sportifs et nom des athlètes engagés.
- Nom des éducateurs intervenant dans l'association ainsi que diplômes qu'ils possèdent.

S'il ne vous est pas possible de fournir certains éléments décrits ci-dessus, merci de le préciser par écrit en indiquant les documents manquants et les motifs de cette non-transmission.

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Nous, soussignés(es),, Président de l'Association, et, Trésorier de l'Association, déclarons que l'association est en règle au regard de l'ensemble des déclarations sociales et fiscales ainsi que des cotisations et paiements correspondants. Nous certifions que les renseignements transmis dans le présent dossier sont exacts.

Nous nous engageons à signaler ou à faire signaler à la Ville toute modification concernant la composition de l'association, ses statuts, son budget ou ses coordonnées.

Nous avons pris connaissance que les Services de la Ville pourront effectuer à tout moment de l'année des contrôles sur l'utilisation des subventions.

Fait à le

Le Trésorier,

Le Président,

DOSSIER DE SUBVENTION 2025
FICHE COMPLÉMENTAIRE – SPORTS
A COMPLÉTER OBLIGATOIREMENT

**A noter : Toute fiche incomplète ne nous permettant pas de procéder aux calculs d'attribution
ou de vérifier les renseignements fournis sera refusée**

Discipline (s) pratiquée (s)

.....

.....

Êtes-vous affiliée à une fédération sportive (reconnue d'utilité publique par le Ministère de la Jeunesse et des Sports) ?

Oui

Non

Si oui, laquelle

.....

N° d'agrément JS.....

I) Adhérents :

Pour remplir ce tableau, inscrire le nombre des adhérents de l'année sportive N – 1 (ex : pour le dossier de subvention 2025, se référer aux effectifs de la saison sportive 2023 – 2024).

Licenciés :

- 18 ans	Filles	
	Garçons	
+ 18 ans	Femmes	
	Hommes	

Adhérents ou non licenciés loisirs (hors compétiteurs) :

- 18 ans	Filles	
	Garçons	
+ 18 ans	Femmes	
	Hommes	

★ Fournir à l'appui la liste des licenciés que vous transmettez à votre Fédération + le listing associatif (adhérents non licenciés)

II) Kms /Athlètes :

⇒ Pour déterminer si un sport est dit collectif ou individuel, il suffit de se reporter à la grille du Ministère de la Jeunesse et des Sports. Par exemple, le tennis de table, même s'il se pratique en Championnat par équipe, est considéré comme sport individuel par essence (www.jeunesse-sport.gouv.fr).

⇒ Pour remplir ce tableau, inscrire les Kms parcourus par catégorie d'âge (débutants, poussins, benjamins....seniors) et par niveau de pratique de l'année

N – 1 (ex : pour le dossier de subvention 2025, se référer aux kms parcourus sur la saison sportive 2023 – 2024).

Attention : les kms retenus ne sont uniquement que ceux destinés à la pratique compétitive. Tous les kms parcourus lors d'entraînement ou lors de sorties loisirs ne doivent pas être comptabilisés. Fournir à l'appui tous justificatifs utiles.

II) A – Sports Collectifs :

<u>NIVEAU</u>	<u>CATEGORIE</u>	<u>NOMBRE DE KMS PARCOURUS</u>
<u>International</u>		
	- - - -	
<u>National</u>		
	- - - -	

	-	
<u>Régional</u>		
	- - - - -	
<u>Départemental</u>		
	- - - - -	
	<u>Total</u>	

II) B – Sports individuels :

<u>NIVEAU</u>	<u>NOMBRE DE KMS PARCOURUS</u>
<u>International</u>	
<u>National</u>	
<u>Régional</u>	
<u>Départemental</u>	
<u>Total</u>	

III) Encadrement *:

► Pour remplir ce tableau, prendre les effectifs de votre encadrement pour la saison sportive N - 1

	<u>Nombre</u>
Non diplômés	
Brevet Fédéral	
Brevet d'État 1^{er} degré ou 2^{ème} degré	
Juges et arbitres	

→ Nous fournir la liste détaillée nom – prénom - diplôme (s) de votre encadrement et nom – prénom – fonction occupée par les bénévoles juges ou arbitres.

IV) Résultats sportifs saison 2023/2024 :

<u>NIVEAU</u>	<u>RÉSULTATS</u>
<u>International</u>	
<u>National</u>	
<u>Régional</u>	
<u>Départemental</u>	

V) Autofinancement :

Inscrire en % le montant de la subvention attribuée par la Ville par rapport à votre budget total de la dernière saison écoulée :

.....%

► Fournir votre dernier bilan financier.

VI) Participation à l'animation sportive de la Ville :

- Forum de la
vie associative Oui Non
- Autre précisez.....